

L'opposition indispensable pour scinder les pouvoirs régulateur/organisateur

Déjà ardu entre partenaires de majorité PS et CDH, le débat sur la séparation des missions de la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que régulateur de l'enseignement mais aussi de pouvoir organisateur du réseau de la Communauté française (ex-État) va prendre un tour plus complexe. Une majorité des deux tiers au Parlement sera en effet nécessaire pour mener l'opération, ouvrant ainsi le jeu à... l'opposition. Annoncée depuis une décennie déjà, cette scission est l'une des mesures phares de la réforme de la gouvernance des écoles programmée par le Pacte d'excellence.